

PROCES VERBAL
Du Conseil Municipal
DU 24 FEVRIER 2021

Nombre de Conseillers :

Date de la convocation :

Date d'affichage :

en exercice présents votants
11 10 11

10.02.2021

10.02.2021

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, LE VINGT-QUATRE FEVRIER à 18H30 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nouredine SGHAIER.

Etaient présents : *Mmes Anne-Marie DELABRE ; Jessyca KOPACZ ; MM. Eric KELECHIAN ; Gérard PETIT ; Bruno PLAZA ; Franck DENIS ; Romain BOURGINE ; Arnaud BAUDRY ; Stanislas SULLY.*

Etaient absents : *Mme Sonia KELECHIAN.*

Pouvoirs : *Mme Sonia KELECHIAN a donné pouvoir à M. Eric KELECHIAN.*

A été nommé secrétaire : *M. Eric KELECHIAN.*

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 20 janvier 2021
- Désignation des délégués de Seine Normandie Agglomération
- Information sur l'évolution des travaux au pont d'Arcole.
- Plan communal de sauvegarde.
- Travaux des Moulins de Merrey 2ème tranche - Demandes de subventions.
- Remboursement du Maire - Achat de confiseries pour le Noël des enfants.
- Remboursement de M. Gérard Petit - Achat de décorations de Noël.
- Information sur les commissions.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2021.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20/01/2021.

TRAVAUX DES MOULINS DE MERREY 2^{ème} TRANCHE.

Délibération 2021-04

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que des travaux supplémentaires sont nécessaires en complément de ceux initialement prévus devant démarrer prochainement. Il précise que deux poids lourds ont de grandes difficultés à se croiser sur la portion de route la plus étroite de la RD71 en agglomération, ce qui engendre fréquemment des dommages sur les toitures des riverains. Afin de remédier à ce problème, il préconise d'installer des feux tricolores à chaque extrémité du rétrécissement afin d'alterner la circulation, ainsi que des bordures, caniveaux et trottoirs aux endroits déficients de cette même voie. Il propose également d'installer des chicane sur la ligne droite de la

rue de Pacy pour préserver la sécurité des riverains des excès de vitesse sur ce tronçon de la RD71.

Il présente le devis estimatif d'ingénierie 27 qui s'élève pour l'ensemble de ces travaux à : 28 610 € HT, soit 34 404 € TTC.

Il précise que ces travaux sont subventionnables par le Département à hauteur de 9 427 €, ce qui porte le montant des travaux **à charge pour la commune à : 24 977 € TTC.**

Où l'exposé du Maire, le conseil, à l'unanimité, se déclare favorable à la réalisation de cette opération.

- Il autorise le Maire à demander les subventions auprès des services du Département.
- Il autorise le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

REMBOURSEMENT A MONSIEUR PETIT POUR L'ACHAT DE DECORATIONS DE NOEL.

Délibération 2021-05

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que M. Gérard Petit, a acheté pour le compte de la commune, des décorations de Noël pour agrémenter la salle où le sapin avait été installé. Ceci afin de recevoir, sur rendez-vous, les familles bénéficiaires de cadeaux pour leurs enfants.

Il présente la facture de l'entreprise GAM VERT, qui s'élève à 33.20 € ttc.

Il demande à l'assemblée son accord pour rembourser cette dépense à Monsieur Petit.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, **décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à rembourser cette somme à Monsieur Petit.

REMBOURSEMENT A MONSIEUR SGHAIER POUR L'ACHAT DE CONFISERIES DE NOEL.

Délibération 2021-06

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a acheté pour le compte de la commune, des confiseries de Noël pour offrir aux enfants avec leur cadeau.

Il présente la facture du magasin Super U, qui s'élève à 71.52 € ttc.

Il demande à l'assemblée son accord pour que cette somme lui soit remboursée.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, **décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à se faire rembourser cette somme.

SUJETS NON SOUMIS A DELIBERATION

Désignation des délégués de SNA :

Commission	Nom/Prénom du commissaire
Attractivité économique	Bruno Plaza
	Gérard Petit
Habitat et mobilités	Romain Bourgine
	Noureddine Sghaier
Qualité de vie	Eric Kéléchian
	Anne-Marie Delabre
Transition écologique	Romain Bourgine
	Arnaud Baudry
Grand cycle de l'eau	Noureddine Sghaier
	Franck Denis

Finances	Noureddine Sghaier
	Jessyca Kopacz

Plan communal de sauvegarde :

Monsieur Romain Bourguine présente le plan Communal de Sauvegarde qu'il a préparé avec Mme Anne-Marie Delabre et M. Gérard Petit.

Afin de terminer son élaboration, des acteurs parmi les conseillers municipaux, sont désignés à chacun des postes nécessaires à l'organisation des secours, en cas de catastrophe naturelle ou technologique. Le Plan Communal de Sauvegarde finalisé sera présenté et validé par les membres du conseil lors de la prochaine réunion.

Pont d'Arcole :

M. Romain Bourguine présente le projet de travaux du Pont d'Arcole. Le montant des travaux a été estimé à environ 400 000 €, ce qui représente la totalité du budget du syndicat de voirie. Ce dernier est donc dans l'impossibilité de les financer entièrement. De ce fait, les travaux devraient s'échelonner sur plusieurs années. A cela s'ajoute le coût de l'étude qui se monte à 16 000 €.

Il est impératif d'obtenir des subventions. Celles-ci ne pourront toutefois être délivrées qu'à la condition que le pont soit refait à l'identique. Le Département est prêt à en financer une partie à condition que d'autres organismes apportent eux aussi des subventions.

La concertation entre le syndicat de voirie et les communes de Breuilpont et Merey permettra, une fois les devis obtenus, de débiter les recherches de subventions. Le cahier des charges est en cours de réalisation. Il sera approuvé courant mars ou avril. Après cela les appels d'offres pourront commencer.

INFORMATIONS DIVERSES

Les commissions communales :

COMMISSION CHEMINS COMMUNAUX

Les membres de la commission se sont déplacés en forêt afin d'identifier les chemins qui auraient été investis par des particuliers.

Ils ont rencontré M. Gruchy qui s'est plaint des quads et autres 4X4 qui endommagent les chemins. Il lui a été suggéré de le signaler en mairie par courrier. Monsieur le Maire a alors rencontré les riverains. Ils se sont mis d'accord pour installer des barrières et panneaux pour interdire ces chemins aux véhicules motorisés. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.

COMMISSION RIVIERE 2^{ème} SECTION

Monsieur Bruno Plaza informe l'assemblée sur le fait que Seine Normandie Agglomération peut accorder une aide financière pour aménager les berges, aux riverains qui ont accès à la rivière. Le budget total du syndicat de rivière accordé à cette opération est de 120 000 €.

La séance est levée à 20h10.